

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 519 871

A3

**DEMANDE
DE CERTIFICAT D'UTILITÉ**

(21) **N° 82 00727**

(54) Volant de type nouveau.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). A 63 H 33/18; A 63 B 67/18; A 63 H 33/20.

(22) Date de dépôt 19 janvier 1982.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 29 du 22-7-1983.

(71) Déposant : LIN Kent. — TW.

(72) Invention de : Kent Lin.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Cabinet Bonnet-Thirion, G. Foldés,
95, bd Beaumarchais, 75003 Paris.

Le jeu de volant constitue un divertissement sain, très populaire. Tout un chacun peut y prendre plaisir. Toutefois, pour les gens âgés, les femmes, les enfants et les débutants, la vitesse usuelle de mouvement du volant est trop élevée. Il 5 faut alors davantage de place pour jouer et le plaisir est moindre. D'autres part, si le temps est sombre, le jeu devient imprécis. En conséquence, la présente invention propose un volant de type nouveau, caractérisé en ce qu'il comprend un ressort d'accrochage destiné modérer la vitesse de mouvement du volant en provoquant le déploiement et le reploiement d'une pellicule de voilure et d'une ossature formée de baleine et en ce qu'il offre au regard des couleurs variant selon sa position angulaire. Ces caractéristiques augmentent l'intérêt et le plaisir pris au jeu et suppriment les problèmes d'espace 10 ce disponible et de visibilité.

On va maintenant décrire l'invention en détail en se référant aux dessins annexés, sur lesquels :

- la figure 1 est une vue en perspective d'un volant suivant l'invention ;
 - 20 - la figure 2 en est une vue en coupe verticale médiane ;
 - la figure 3 représente schématiquement les régions du volant porteuses de couleurs fluorescentes ;
 - la figure 4 est une vue en perspective éclatée de l'articulation d'une baleine du volant selon l'invention.
- 25 Comme représenté sur la figure 1, le volant selon l'invention comprend principalement une capsule d'impact pneumatique 1, une pièce de jonction 2, une ossature formée de baleines en forme de plume 3, des rivets 4, un ressort d'accrochage 5, une pellicule de voilure 6 et une région porteuse de couleurs fluorescentes 7. La capsule d'impact pneumatique 1, à l'intérieur creux, sert à amortir les chocs. La pièce de jonction 2 présente avec la capsule d'impact pneumatique 1 un raccordement renforcé à l'adhésif, puis est assemblée avec les éléments d'ossature ou baleines 3 au moyen d'un cordon 30 ou de rivets 4. Un ressort d'accrochage 5 fixé sur la pièce de jonction 2 exerce une traction sur la pellicule de voilure 6, réunie par collage ou couture avec les baleines d'ossature 3.

Conformément à la loi de Hooke, le ressort d'accrochage 5 s'allonge quand le volant est heurté. Du fait de cet allon-

gement, la pellicule de voilure 6 se déploie graduellement vers l'arrière à la manière d'un parachute entre les éléments d'ossature ou baleines 3. Simultanément au déploiement de la pellicule de voilure 6, les baleines 3 s'écartent graduellement les unes des autres et la résistance exercée par l'air sur le volant augmente, ce qui ralentit le mouvement du volant. Après ce ralentissement, la résistance opposée par l'air à la pellicule de voilure 6 diminue et le ressort d'accrochage 5 se rétracte alors graduellement pour replier la pellicule de voilure 6 entre les baleines 3, comme représenté sur la figure 2, les baleines 3 se rabattant simultanément vers l'intérieur. Le joueur peut augmenter ou réduire la longueur du ressort d'accrochage 5 en ajustant l'extrémité de ce dernier qui est accrochée à la pellicule de voilure 6.

15 La figure 3 est un diagramme de couleurs fluorescentes. La capsule d'impact pneumatique 1 et la pellicule de voilure 6 sont peintes en des couleurs à pigments fluorescents différentes en des régions 7 dites ci-après de couleurs fluorescentes. Ces régions peintes sont divisées en des zones rouges 8, jaunes 9 et vertes 10. Le contraste entre les diverses couleurs des régions de couleurs fluorescentes 7 signale nettement au joueur, quand il fait sombre ou nuit, la position angulaire du volant. La figure 3A représente la région de couleur fluorescente 7 perçue par le joueur quand le volant s'écarte 20 du joueur. La figure 3B montre les deux régions de couleurs fluorescentes 7 superposées, signalant au joueur que le volant 25 arrive.

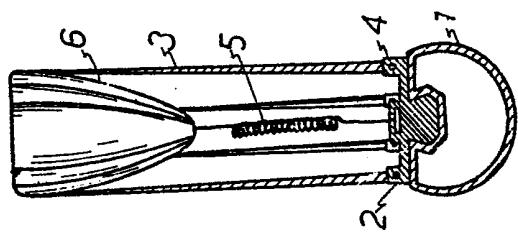
La figure 4 montre comment la base d'une baleine 3 est reliée à la pièce de jonction 2 par un rivet 4 enfilé dans 30 des trous de ces deux éléments. Ce joint articulé permet à la baleine 3 de se déployer ou de se rabattre selon que la pellicule de voilure 6 se gonfle ou se rétracte.

REVENDICATIONS

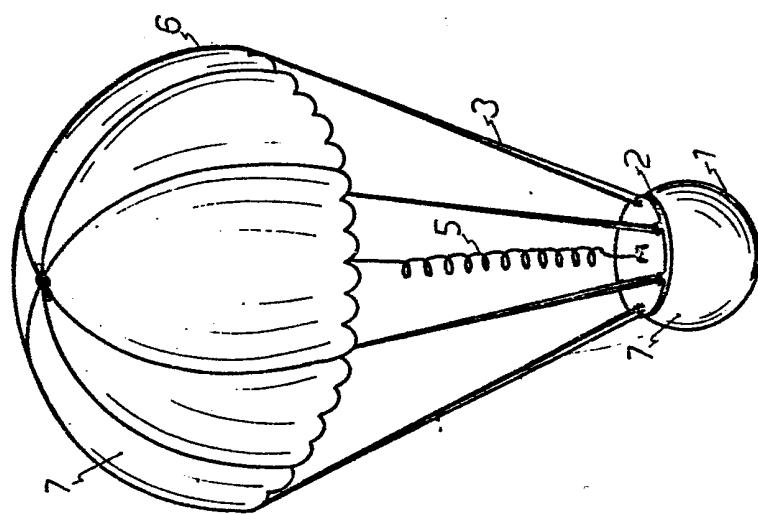
1. Volant de type nouveau, caractérisé en ce qu'il comporte une capsule d'impact pneumatique (1), une pièce de jonction (2), des rivets (4), des baleines rigides (3), un ressort d'accrochage (5), une pellicule de voilure (6) et deux régions de couleurs fluorescentes (7), tous ces éléments étant en des matériaux appropriés, la capsule d'impact étant fixée à la pièce de jonction et celle-ci portant, articulées par des rivets (4) ou un cordon, les bases des baleines rigides ; un ressort d'accrochage réglable (5), fixé sur la pièce de jonction, exerce une traction sur la pellicule de voilure cousue sur les baleines, les mouvements de déploiement et de rétraction de ladite pellicule réglant la vitesse de mouvement du volant.
- 15 2. Volant selon la revendication 1, caractérisé en ce que la capsule d'impact pneumatique, à intérieur creux, assure un amortissement des chocs et fournit des indications sur l'orientation du volant du fait qu'elle présente des zones peintes en couleurs fluorescentes (8, 9, 10).

1/2

CAS 1



1 2 3 4 5 6 7



1 2 3 4 5 6 7

